Informations de base	
2016/0361(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Mécanisme de résolution unique: capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit et des entreprises d'investissement Modification Règlement (EU) No 806/2014 2013/0253(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlement européen	Briefing	
Commission européenne	EUR-Lex	